

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'ALGER  
NIF 414024000016216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE CORRECTION

Conformément aux dispositions de l'article 40,65,73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics , et délégations de service publics. Le directeur de la Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger. Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national avec exigences de capacités minimales N° :21/2026 **REALISATION D'UNE SURTE URBAINE AU NIVEAU DE SITE DE 3746 LLV-COMMUNE DOUIRA.**

Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° plis	LOCALITE	Attributaire Provisoire	note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Délai	Critère de Choix(*)
03	DOUIRA	Cocontractant : ETBPH OUCHENE REDHA N° d'identification Fiscale 18142350160117104200	56.00	155.980.628,97DA	150.980.248,97DA	06 mois	moins disant

Les autres soumissionnaire, sont invités s'ils le souhaitent , à se rapprocher des services de La Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger sis à 125 rue de tripolis hucein Day ,dans un délai de trois (03) jours à compte du premier jours de la publication du présent avis d' attribution provisoire, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financière .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations à l'entreprise afin de se rapprocher des services de la direction afin de procéder à la signature de leurs marchés.